

ACTION SOCIALE

L'utilité sociale de notre mission peut s'apprécier à travers notre définition du logement accompagné. Notre action repose sur une politique d'action sociale structurée et volontariste, au cœur de l'action de proximité des professionnels auprès des personnes logées.

NOTRE MISSION DE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Notre action se fonde sur la prise en compte de l'importance primordiale du logement pour l'équilibre psychologique, la santé et l'insertion de chaque personne. C'est autour de cet enjeu que nous définissons notre mission de logement accompagné :

- Accueillir un public diversifié en besoin de logement temporaire
- Accompagner les personnes dans leur parcours résidentiel et favoriser leur parcours de vie
- Offrir une qualité de vie dans nos résidences grâce à la qualité de service et au lien social
- Contribuer au développement des territoires et des personnes accueillies en coopérant activement avec les institutions publiques et les acteurs locaux

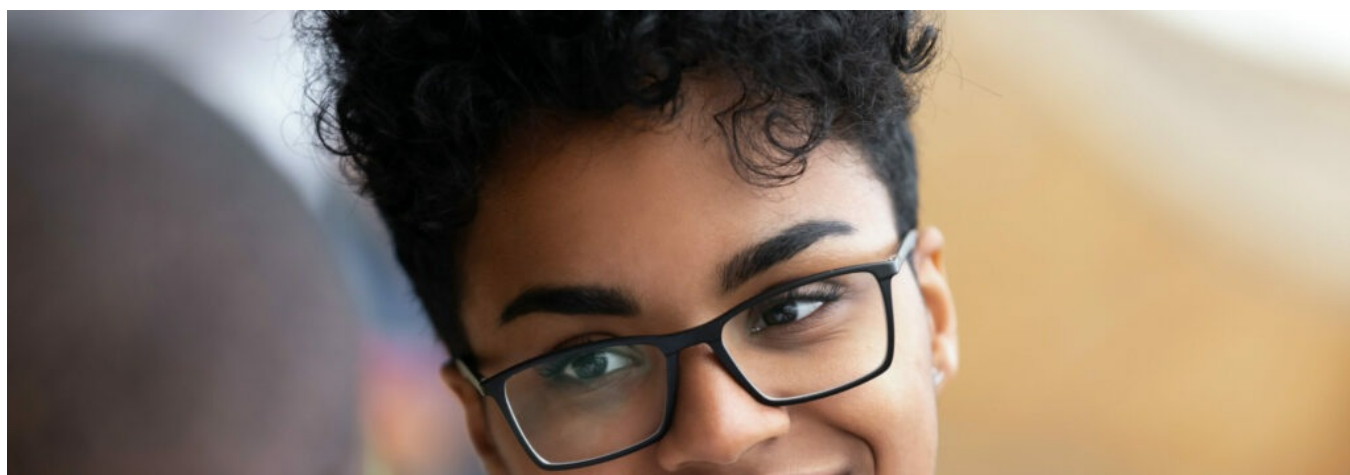
NOTRE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

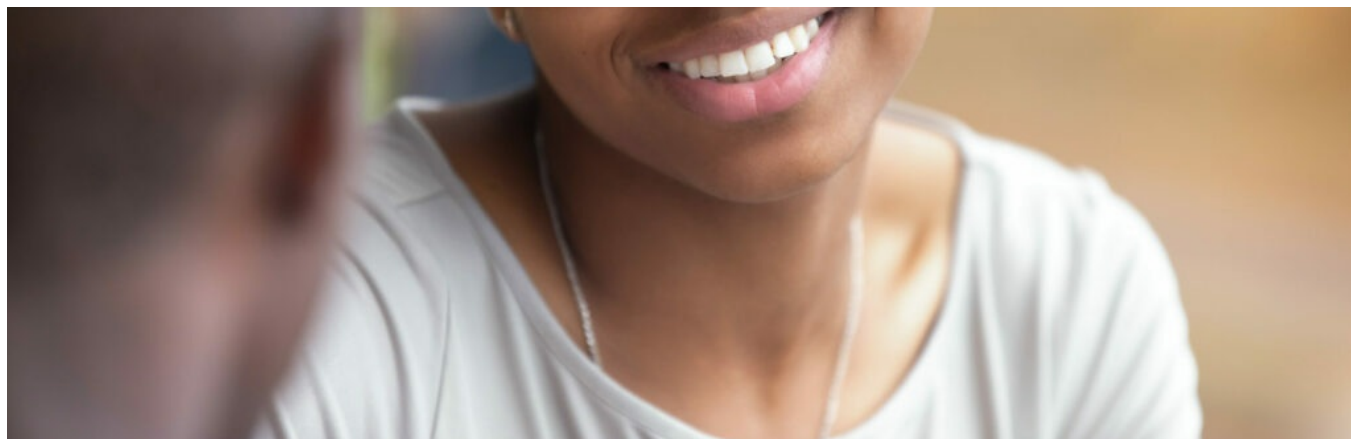
Notre politique d'action sociale est structurée autour de thématiques prioritaires.

- **Logement** : proposer une solution de logement temporaire à des publics diversifiés et favoriser la réussite de leur parcours résidentiel.
- **Accès aux droits et aux ressources** : agir pour répondre aux difficultés importantes d'accès aux droits de nombreux résidents.
- **Santé** : porter, en coordination avec nos partenaires spécialisés, un message de santé publique visant à encourager les personnes à prendre soin de leur santé.
- **Vie sociale** : développer la vie sociale au sein de nos établissements pour générer un climat social satisfaisant au sein de chaque résidence et lutter contre l'isolement d'une part importante des personnes logées.
- **Insertion sociale et professionnelle** : développer des actions visant l'insertion sociale et professionnelle des personnes logées, en particulier des jeunes en parcours d'insertion dans nos résidences dédiées.

Nous menons complémentairement des démarches ciblées en direction de certains publics présentant des fragilités particulières. Depuis plusieurs années, nous menons notamment un plan d'action volontariste en faveur du bien vieillir des résidents âgés.

MODALITÉS D'ACTION





Notre politique d'action sociale est mise en œuvre par les professionnels de proximité, et plus particulièrement par les responsables de résidence et les médiateurs sociaux.

Leur action au quotidien s'appuie sur les modalités suivantes:

- Proximité et regard attentionné
- Information et orientation
- Partenariat
- Actions collectives

SOUTIENS FINANCIERS

L'action d'Adef Habitat dans le domaine de l'action sociale et de la santé bénéficie de subventions publiques. Adef Habitat remercie de leur soutien financier en particulier les services de l'État, l'ARS Ile-de-France, l'Assurance Retraite Ile-de-France, les conférences des financeurs d'Ile-de-France et l'Union européenne.



**Cofinancé par
l'Union européenne**



Adresse de la page : <https://www.adef-habitat.fr/nous-connaitre/action-sociale/>